



REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI

ECOLE DOCTORALE DES SCIENCES JURIDIQUES,
POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES



N° 07621/MESRS/UAC/ED-SJPA/D/Co/SA/DRF

Abomey-Calavi, le 07 juin 2021

APPEL A CANDIDATURE POUR L'INSCRIPTION EN MASTERS I ET II RECHERCHE AU TITRE DE L'ANNEE ACADEMIQUE 2021-2022

Le Directeur de l'Ecole Doctorale des Sciences Juridiques Politiques et Administratives informe le public de l'appel à candidature des différents Masters qui sont logés à l'**ED-SJPA** pour le compte de l'année académique **2021-2022**.

- **MASTER II DROIT PUBLIC : OPTION (DROIT INTERNATIONAL ET ORGANISATIONS INTERNATIONALES ; DROIT PUBLIC FONDAMENTAL ; DROIT INTERNATIONAL ET INTEGRATION AFRICAINE)**
- **MASTER II DROIT PRIVE FONDAMENTAL**
- **MASTER II DROIT ET INSTITUTIONS JUDICIAIRES**
- **MASTER II SCIENCE POLITIQUE FONDAMENTALE**

- **MASTER I DROIT PUBLIC (TRONC COMMUN)**
- **MASTER I DROIT PRIVE (TRONC COMMUN)**
- **MASTER I SCIENCE POLITIQUE FONDAMENTALE**

Les frais d'inscription, de formation et de recherche en Masters I et II se présentent comme suit :

❖ Masters II :

Nationaux et UEMOA :	Frais d'inscription	51. 200 F CFA
	Frais de formation	400. 000 F CFA
	Frais de recherche	200. 000 F CFA
CEDEAO :	Frais d'inscription	290. 000 F CFA
	Frais de formation	400. 000 F CFA
	Frais de recherche	200. 000 F CFA
Autres nationalités :	Frais d'inscription	290 000 F CFA
	Frais de formation	400. 000 F CFA
	Frais de recherche	200. 000 F CFA

❖ Masters I :

Nationaux et UEMOA :	Frais d'inscription	51. 200 F CFA
	Frais de formation	200. 000 F CFA
	Frais de recherche	100. 000 F CFA
CEDEAO :	Frais d'inscription	290. 000 F CFA
	Frais de formation	200. 000 F CFA
	Frais de recherche	100. 000 F CFA
Autres nationalités :	Frais d'inscription	290 000 F CFA
	Frais de formation	200. 000 F CFA
	Frais de recherche	100. 000 F CFA

DATES LIMITES DE DEPÔT DES DOSSIERS

- ✓ Du jeudi 10 juin au vendredi 30 juillet 2021
- ✓ Du mardi 07 au jeudi 30 septembre 2021

Les pièces à fournir sont :

- une demande manuscrite adressée au Directeur de l'Ecole Doctorale ;
- un extrait de l'acte de naissance ;
- attestation ou relevé de note du Baccalauréat ;
- attestation de la **maîtrise** ou du **Master I** en Droit pour ceux du **Masters II** et l'attestation de la **Licence** pour ceux du **Masters I** ou disciplines connexes ;
- les relevés de notes de la première année à la quatrième année ;
- attestation de stage ou de travail ;
- la preuve de la connaissance de la langue anglaise (Certificat ou une attestation d'une institution de formation en langue anglaise reconnue au Bénin ou une attestation d'inscription au **HAPPY SCIENCE ; CEBELAE ou TBC**) ;
- un cartable à rabat (portant Nom et Prénoms, numéro de téléphone et adresse mail) ;
- une photo d'identité pour ceux du Master II ;
- quittance de paiement de **15 000 F CFA** de frais d'étude de dossier (sur le compte Ecobank N° BJ 0620102232112400030188 intitulé Ecole doctorale-Masters-SJPA-UAC.
- quittance de paiement de **2 000 F CFA** de frais d'étude de dossier (sur le compte UBA N° 506100001476 intitulé recettes diverses UAC.

N.B :

Les pièces doivent être déposées en copies légalisées

Les diplômes obtenus à l'étranger doivent être authentifiés au Bénin

Le test de sélection oral aura lieu devant un Jury composé à cet effet pour les postulants en Masters II

- ✓ Renseignements et dépôt des dossiers au Secrétariat des Masters ED-SJPA sise au premier étage du Bloc Doyen **Sikiratou AGUEMON** de la Faculté de Droit et de Science Politique (**FADESP**).



Le Directeur,

ADELOUI Arsène – Joël,
Agrége des facultés de droit.